

JUMEAUVILLE



Bulletin municipal

2001

N° 1

HORAIRES MAIRIE

La Mairie est ouverte les

- mardi de 18 à 19 heures
- vendredi de 9 à 11 heures
- samedi de 10 à 11 heures 30

Permanences du Maire

- mardi de 18 à 19 heures
- samedi de 9 heures 30 à 12 heures

Collecte des ordures :
tous les mardis matin.

Ramassage des encombrants :
le premier lundi de chaque mois.

Cas particulier : s'il est férié, en principe remis au lendemain.

S O M M A I R E

Couverture	L'église rénovée
1 à 4	Mot du Maire
5 à 9	Résumé des séances du Conseil
10	Info notaires
11/12	La ligue contre le cancer
13	Nouveaux arrivants/Brocante
14	Où en sont nos travaux ?
15	La pétanque
16	Cross du collège
17/18	Assemblée Jumeauville-Loisirs
19	Sortie des anciens
20	Un trimestre à Jumeauville
21	Poésie
22	Le Paris-Mantes
23	Sortie V.T.T.
24	Humour

EDITEUR :	Mairie de Jumeauville
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :	P. SEIGE, Maire
COMITE DE REDACTION :	C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY, M. PIOT, O. POTTIER
PHOTOS :	M. LECOQ, M. PIOT, D. SEIGE
IMPRIMERIE :	Mairie de Jumeauville
TIRAGE :	250 ex.
FEVRIER 2001	



Madame, Monsieur,

Nous excuserons Monsieur le Sous-préfet, et Monsieur le Député qui sont retenus en province, ainsi que monsieur Demaison, Maire de Maule et Conseiller Général, qui vient de partir.

Merci d'être venus aussi nombreux à cette manifestation devenue traditionnelle ; celle-ci est pour moi plus solennelle car elle est la dernière du mandat que vous nous avez confié en 1995.

Cette année restera comme une année exceptionnelle. Exceptionnelle en de nombreux domaines, les actions et les perspectives ouvertes pour l'avenir sont nombreuses, mais nous avons aussi la chance d'être là pour l'avènement d'une nouvelle année, d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire. Que de promesses, mais aussi de doutes... Quelles évolutions nous sont promises au regard des deux derniers siècles ? Les progrès en tous domaines, artistiques, technologiques, éducation, évolution du temps libre..., sont tels qu'il est difficile d'envisager la vie de nos enfants et petits-enfants à l'aube de 2100.

Espérons que les hommes sauront garder tête froide, et ne pas se prendre pour des disciples de Merlin l'enchanteur.

Espérons que les actes d'incivisme et d'agressivité non contrôlée, par une minorité sans repères ni but de notre société ne soient plus qu'un lointain souvenir.

Espérons que les richesses dégagées par le travail soient mieux réparties, et que les inégalités tendront à disparaître.

Cette année sera pour moi l'année de la mise en place des dispositifs qui verront leur application dans les mois et les années à venir. Une loi gouvernementale interdit de faire état des réalisations et des actions de l'année écoulée, en raison d'échéance électorale prochaine, cela au cours de manifestations officielles. Tous les administrés de notre commune connaissent les réalisations et les travaux que nous avons entrepris cette année. Je n'en parlerai donc pas afin de m'éviter les foudres administratives et judiciaires.

La gestion d'une commune rurale dont les disponibilités sont limitées nécessite un effort collectif ; les subventions sont toujours trop faibles, bien qu'en légère augmentation, et les possibilités d'autofinancement créées grâce aux excédents doivent être optimisées, autorisant ainsi des travaux sans augmentation du taux des 4 taxes. L'exercice 2000 sera pour notre collectivité une bonne année financière en raison des actions menées et terminées ; le compte administratif laissera apparaître un excédent minimum de 2 millions de francs, correspondant à un exercice entier de la section exploitation. Le remboursement de certains emprunts diminuera l'endettement, et ouvrira des possibilités pour l'avenir.

Je tiens à remercier tous mes collègues du Conseil Municipal, qui, par leur compréhension et leur implication dans cette politique de rigueur ont permis la réussite de notre redressement financier.

L'ouragan du mois de décembre 1999 avait laissé dans notre village un goût amer et une profonde inquiétude pour l'avenir. Une année est passée et les stigmates sont atténués ; je profite de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour adresser mes félicitations à l'entreprise Rouge, représentée ici par Monsieur Rouge, et à ses employés, la qualité du travail effectué est remarquable, et nous prenons un grand plaisir à lever les yeux pour l'admirer tous les jours.

Les inondations ont une fois de plus largement dégradé la qualité de vie de nombre d'entre nous. Le Conseil Général a, en la personne du Président Borotra, et surtout de Pierre Amouroux et de Henri Cuq, tous deux vice-présidents du Conseil Général, décidé de soutenir notre action de prévention des risques liés aux inondations, et de participer au montage technique et financier des différentes actions. Le soutien du Conseil Général est

pour nous un gage de sérénité et d'efficacité, prouvant une fois nouvelle que pour résoudre les dossiers difficiles et délicats, il n'est pas nécessaire de crier et de s'énerver.

Lors des élections au Sivom d'Arnouville-les-Mantes, après l'élection de Monsieur Butte comme Président, et de votre serviteur comme 1^{er} vice-président, il a été décidé, en raison de dysfonctionnements liés, entre autres, à un article de presse pour le moins mal venu, que j'obtenais la responsabilité de l'assainissement en relation avec un délégué d'une des autres communes concernées, c'est à dire l'étude de la maîtrise des eaux de source, et des négociations avec la Camy sur le différent financier entre les deux collectivités.

L'an 2001 verra certainement la mise en place de structures administratives du genre Communauté de communes, l'idée est dans les airs, mais avec qui, comment, pour quoi faire, voilà des questions qui seront l'objet de réflexion des élus d'après mars 2001.

A l'école primaire Madame Revenu a assuré pendant l'année 2000 la responsabilité de Directrice d'école en remplacement de Madame Le Noé (en congés de maternité), l'enseignement est toujours dispensé avec bonne humeur, et la soif d'apprendre est entière. Malgré cela il y a des manques, par exemple :

le traçage des lignes dans la cour.

le bac à sable pour les plus petits.

J'y pense et je n'oublie pas. Les cours d'anglais sont réguliers et le nouvel ordinateur raccordé à la toile par une ligne téléphonique spéciale numéris donne accès à la découverte du monde. Que tous les enseignants et Madame Le Moigne soient encouragés et remerciés pour leur efficacité et leur disponibilité.

Dans un village rural comme le nôtre, il est nécessaire de conserver un milieu associatif.

Jumeauville loisirs est dynamique et le fonctionnement des sections assuré en toutes circonstances, même si les responsables changent. Le plaisir de partager ensemble des instants privilégiés est un succès assuré.

Le Comité de fêtes connaît une période délicate après la réussite d'actions comme le printemps 2000 ; la démission du bureau, sauf de la trésorière, a entraîné un certain trouble. Dans toute association, des difficultés de ce genre existent, laissons le temps aux

bénévoles de réfléchir au devenir de ce comité. Il n'est pas de situation désespérée, il n'y a que les gens qui désespèrent.

Je remercie le personnel communal à qui nous demandons de plus en plus de disponibilité et de compétence. Cette année Sonia Berthou a brillamment réussi le concours de rédacteur, ce concours est difficile, le nombre de candidats est important et le nombre de lauréats bien faible. Qu'elle trouve en ces quelques mots des félicitations plus que méritées. Le paradoxe de la fonction publique territoriale est tel que Sonia est obligée de suivre un cycle de formation complémentaire, pour apprendre un métier qu'elle exerce depuis plus de dix années. Merci à Alice, Sonia, Michel, et Annie par association. Qu'ils soient assurés de toute mon attention, et de mon soutien.

Mon temps de parole est maintenant écoulé, j'espère n'avoir rien oublié.....!

Ah oui, je voulais vous dire le plaisir que j'ai pris à la gestion de notre commune, les longues heures à chercher et trouver les meilleures solutions pour tous en adéquation avec le budget, la quantité d'informations et la satisfaction de vous rencontrer pour le plaisir ou pour des situations plus délicates : je vous remercie toutes et tous d'avoir accepté mon mauvais caractère. Une pensée particulière pour ma famille... Pardon Danièle, Christophe, Jacques, de vous avoir abandonnés pendant de longues soirées, nous qui avons une vie de famille structurée, partageant toutes nos joies et nos peines chaque soir, quel changement ! Enfin, votre compréhension m'a rassuré.

Peut-être attendez-vous une information supplémentaire ! Au mois de mars nous solliciterons vos suffrages pour la continuité des dossiers et des objectifs que nous avons mis en place, avec une équipe légèrement modifiée, dont la seule devise sera de vous écouter et de vous servir.

Bonne année à toutes et tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Pierre SEIGE

Jumeauville le 13 janvier 2001

RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

SEANCE DU 29 JUIN 2000

Mme CHEVALIER secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF 1999

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. LEGOUX, constatant les identités de valeur avec les indications du compte de gestion 1999 du receveur d'Epône, au vu de l'état des restes à réaliser, à l'unanimité donne acte de la présentation du compte administratif 1999 dressé par M. le Maire et se résumant ainsi :

	Résultat à la clôture	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	- 299 814,62	44 922,48	- 254 892,14
Fonctionnement	361 518,31	252 458,00	378 234,69
Total	61 703,69	297 380,48	+ 123 342,55

COMPTE DE GESTION 1999

Le Conseil Municipal, considérant que les résultats sont identiques à la comptabilité communale, déclare que le compte de gestion dressé par le receveur d'Epône est conforme et l'approuve à l'unanimité. L'excédent global est de + 123 342,55 f.

AFFECTATION DU RESULTAT 1999

Considérant les restes à réaliser et le résultat de fonctionnement s'élevant à 378 234,69 f., le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) 219 229,97 f., et à l'excédent reporté (ligne 002), 159 004,72 f.

INDEMNITES DE FONCTION/MAIRE

M. le Maire informe le Conseil des dispositions de la loi du 5 avril 2000 apportant amélioration des conditions d'exercice des mandats locaux et revalorisant les indemnités de fonction des Maires, précisant que celle-ci est portée de 17% à 31% de l'indice 1015, soit 7079 f./mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, dit que cette indemnité sera versée à compter du 1^{er} juillet 2000 et que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6531 du budget communal.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2000

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les propositions de M. le Maire pour le budget supplémentaire 2000, approuve ses propositions à l'unanimité. Le budget est voté au niveau du chapitre, et la balance générale s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	147 139,72 f.	147 139,72 f.
Section d'investissement	727 954,47 f.	727 954,47 f.
Excédent ou déficit	/	/

PROGRAMME TRIENNAL DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter du Conseil Général la notification de la subvention du programme triennal de voirie et dépendances (70%) pour un montant de 230 958 f. dans le cadre des travaux de réfection du trottoir côté impair de la Grande Rue et divers travaux de voirie et dépendances.

AVENANT CONTRAT VILLASSUR

M. le Maire donne lecture de l'avenant proposé par GROUPAMA concernant l'extension de garanties "bris de machine" nécessitée par la location de 2 photocopieurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer cet avenant, dit que les crédits seront inscrits à l'article 616 du budget communal.

QUESTIONS DIVERSES

● **Orage du 7 mai** : un champ a glissé route de Goussonville suite à un orage, provoquant une inondation quasi totale de la Grande Rue et l'interruption de la circulation, avec d'importantes dégradations de voirie. M. le Maire informe qu'une demande de classement "catastrophe naturelle" a été sollicitée auprès du Préfet.

● **Remboursement assurance tempête** : la proposition de remboursement ne semble pas conforme au contrat, qui ne prévoit pas de vétusté.

- *Vol des 2 projecteurs* de la mairie le 23 mai. Une plainte a été déposée en gendarmerie, car ce vol n'est pas couvert par l'assurance.
- *DGE 2000* : une dotation de 58 268 f. a été accordée par l'Etat pour la réfection du trottoir Grande Rue.
- *Internet* : le Conseil Général propose un contrat multimédia aux collectivités désireuses d'ouvrir un site en octroyant des subventions. Une étude sera réalisée pour Jumcauville.
- *ADMR* : à la demande de l'ADMR de Maulc. le Conseil Municipal prend une motion de soutien afin que l'ADMR obtienne auprès de la CAF une dotation d'heures supplémentaires et puisse poursuivre ses interventions auprès des familles sollicitant son aide.
- *Gîte* : les taux de location s'élèvent à 96,29% pour 1998 et 97,15% pour 1999. les tarifs 2001 sont fixés à :
 - basse saison : 1 800 f./semaine
 - vacances scolaires : 2 000 f./semaine
 - juillet/août : 2 200 f./semaine

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2000

M. MASSY secrétaire de séance.

CONVENTION D.D.A.F.Y :

Dans la continuité des réunions préparatoires qui ont eu lieu en mai et juin 2000 avec la Direction Départementale d'Agriculture des Yvelines afin de mettre en place un dispositif d'ouvrages pour pallier aux problèmes d'inondation à Jumeauville, M. le Maire propose de concrétiser la mission de la DDAFY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité sollicite le concours de la DDAF des Yvelines, pour assurer la mission de conseil et d'assistance occasionnelle concernant l'assistance à la passation du marché et le suivi de la réalisation d'un Schéma Directeur de lutte contre les inondations, et dont le coût global s'élève à 35 685 f.HT. Les crédits seront inscrits en investissement.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES :

M. le Maire rappelle que l'Association Foncière de Jumeauville a été dissoute le 4 juin 1999. De ce fait, son actif (qui comprend la valeur des travaux réalisés et une part sociale) est repris par la commune et doit être inscrit au budget communal. De plus, des ajustements sont nécessaires en matière de recettes et dépenses communales pour l'année 2000.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions de vote de crédits supplémentaires indiqués ci-dessous :

SECTION	SENS	ARTICLE	CREDITS SUPPLEMENTAIRES VOTES	
			RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	Dépense	022 dépenses imprévues		60 968,00 f.
"	"	023 virement section investis.		35 000,00 f.
"	"	61521 entretien de terrains		5 000,00 f.
"	"	6261 frais d'affranchissement		3 000,00 f.
"	Recette	7338 autres taxes (branch. Assain.)	16 000,00 f.	
"	"	7381 taxe droits mutation	87 968,00 f.	
Investissement	Dépense	21538 autres réseaux (AFR)		57 645,38 f.
"	"	2315 installations, mat. Et outillage (DDAF)		35 000,00 f.
"	"	266 autres formes participat. (AFR part soc.)		100,00 f.
"	Recette	021 vir. de la section fonctionnement	35 000,00 f.	
"	"	1021 dotation	57 745,38 f.	
TOTAUX			196 713,38 f.	196 713,38 f.

LOCATION PROPRIETE COMMUNALE

M. le Maire rappelle à son Conseil que MM. MEGNASSAN et leur 2 enfants ont dû être relogés d'urgence depuis le début du mois dans la propriété communale rue de Goussonville, suite à l'incendie rendant leur maison inhabitable. Il est nécessaire de fixer le prix du loyer.

Considérant les circonstances exceptionnelles, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre pour base le prix du loyer mensuel payé par les précédents locataires, soit 6 000 f./mois hors charges, et autorise M. le Maire à signer un contrat précaire de 2 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2000, rappelant que la vente de cette propriété est fixée au mois de décembre.

TARIFS CANTINE

Le prix d'un repas cantine servi est facturé 23,10 f. aux parents. Le fournisseur a augmenté son tarif de 1,43% et une circulaire préfectorale limite à 2% la hausse des tarifs. Considérant ces éléments, à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le tarif d'un repas cantine à 23,40 f. à partir du 1^{er} novembre 2000.

REGIME INDEMNITAIRE

M. le Maire propose à son Conseil de renouveler le versement d'une prime de fin d'année au personnel communal correspondant à 50% du salaire brut moyen mensuel, précisant que les crédits ont été inscrits aux articles 6411 et 6413 du budget communal.

D'autre part, pour le personnel appelé à suivre une formation organisée par l'administration ou à son initiative, M. le Maire propose d'accorder une indemnité de stage sur la base d'un taux forfaitaire journalier égal à 57,80 f., les agents de la catégorie B filière administrative et catégorie C filière technique étant concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une prime de fin d'année au personnel communal et l'indemnité de stage visant à prendre en charge les frais occasionnés pour suivre les formations obligatoires.

ADHESION CNAS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer au Comité National d'Action Sociale pour le personnel territorial, précisant que le taux de cotisation s'élève à 0,74% de la masse salariale.

CONVENTION RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DE MEZIERES-SUR-SEINE

M. le Maire donne lecture de la convention proposée par la commune de Mézières-sur-Seine pour l'utilisation du relais des assistantes maternelles de Mézières-sur-Seine, qui fixe la participation financière annuelle des communes accédant à ce service à 1 f./habitant, soit 559 f./an pour Jumeauville. Les services de conseil, d'éveil, administratifs... sont accessibles aux nourrices agréées de Jumeauville, ainsi qu'aux enfants en garde et aux parents.

Après en avoir délibéré, considérant les avantages apportés par cette convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer ladite convention.

REPARTITION DU PRODUIT CONCESSION CIMETIERE

La répartition actuelle du produit des concessions de cimetière est de 2/3 pour la commune et 1/3 pour le C.C.A.S.. Cette répartition n'est plus une obligation, mais une faculté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de conserver la répartition actuelle.

RAPPORT ANNUEL SIRYAE/SIVAMASA

SIRYAE / M. le Maire donne communication du rapport annuel établi par le SIRYAE sur le prix et la qualité des services de l'exercice 1999 et rappelle que ce rapport doit être adopté avant mise à disposition du public. M. le Maire observe que les coûts augmentent sensiblement et précise qu'un projet de distribution de l'eau par bouclage par Goussonville sera réalisé en 2001 pour renforcer le réseau de Jumeauville. Le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

SIVAMASA : le rapport d'activité du SIVAMASA de l'année 1999 et le rapport du concessionnaire sont communiqués au Conseil. Ces rapports n'appellent aucune observation.

QUESTIONS DIVERSES

● **La ligne de trésorerie** ouverte au Crédit Local de France expire le 31/10/2000. M. le Maire rappelle qu'elle est destinée à couvrir les dépenses d'investissement et que le versement des subventions intervient désormais au début des travaux, ce qui permet d'y renoncer et de faire des économies de finances.

● **Indemnité régie communale d'avance** : à l'unanimité, le Conseil Municipal porte l'indemnité de responsabilité de régie d'avance à 720 f./an suivant le taux fixé par arrêté ministériel.

● **Création d'une communauté de communes** : sur proposition de la commune de Flins, un périmètre de 20 communes est présenté pour constituer une communauté de communes. Dans l'état actuel et si près des échéances électorales, il est

souhaitable de patienter, les avantages présentés lors des réunions préparatoires cachent aussi des désagréments non négligeables relatifs à l'augmentation de la fiscalité locale notamment.

● **Entretien des espaces verts** : M. le Maire présente le devis d'entretien des espaces verts de la commune établi par l'entreprise QUINET.

● **Eau potable** : l'eau desservie à Jumeauville est de bonne qualité.

● **Logement de l'école** : le contrat de location signé l'été dernier a été reconduit pour un an.

● **Information école** :

- les effectifs scolaires sont stables : 20 élèves au cycle I, 20 au cycle II, 20 au cycle III.
- les cours d'anglais sont assurés cette année par Mlle TONIAL.
- l'informatisation avec connexion Internet pour la classe de M. SAMOYAU sera réalisée dans quelques semaines.
- le traçage au sol de jeux est réalisé en partie et le préau a été équipé de rideaux d'occultation.
- malgré le soutien du Conseil Municipal, la semaine de 4 jours n'a pas été autorisée par l'Inspection pour cette année.

● **la sortie des anciens** organisée par le C.C.A.S. le 10 septembre en Touraine s'est bien passée.

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2000

Secrétaire de séance M. LECOQ.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

M. le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2000 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants, notamment l'inscription de la vente de la propriété communale qui a été réalisée le 24 novembre pour la somme de 2 030 000 f.

Section	Sens	Article	Prog	Crédits supplémentaires à voter	
				Recettes	Dépenses
Exploitation	Dépense	022 dépenses imprévues			-52 080,00
Exploitation	Dépense	61522 entretien de bâtiments			120 000,00
Exploitation	Dépense	6611 intérêts des emprunts et dettes			7 314,00
Exploitation	Dépense	668 autres charges financières			4 766,00
Exploitation	Dépense	675 val. Compt. Immob.fin. cédées			1 715 880,00
Exploitation	Dépense	676 différences sur réalis. transf. en investiss			314 120,00
Exploitation	Recette	775 produits de cession d'immobilisation		2 030 000,00	
Exploitation	Recette	778 autres produits exceptionnels		80 000,00	
Investissement	Dépense	16412 emprunts en unité monet. aire franc	OF1		406 116,00
Investissement	Dépense	2315 installations, mat. Et outillage technique	OO7		23 884,00
Investissement	Dépense	272 titres immobilisés droits de créance	OF1		1 600 000,00
Investissement	Recette	191 réalisations antérieures au 01/01/1997	ONA	314 120,00	
Investissement	Recette	21318 autres bâtiments publics	ONA	1 715 880,00	
Totaux				4 140 000,00	4 140 000,00

Ces modifications budgétaires sont votées à la majorité (9 pour. 1 contre).

REMBOURSEMENT ANTICIPE EMPRUNT

M. le Maire informe le Conseil qu'il a consulté l'Agence Départementale de Conseil et le trésorier d'Epône pour optimiser la gestion communale, en tenant compte des fonds provenant de la vente de la propriété communale, et propose :

1°/ de rembourser de façon anticipée l'emprunt de 600 000 f. souscrit en 1993 auprès du Crédit Agricole pour financer les travaux de restauration de la propriété vendue, dont le montant à rembourser s'élève à 418 193,40 f.

2% de placer le solde au Trésor Public, soit 1 600 000 f., sous forme d'obligations puisque la commune n'a pas un besoin immédiat des fonds disponibles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à rembourser l'emprunt pour la somme de 418 193,40 f. et à faire un prélèvement budgétaire pour la somme de 1 600 000 f.

DEMANDE DE SUBVENTION/TRAVAUX EGLISE

M. le Maire fait le bilan des travaux nécessaires pour la remise en état définitive de l'église suite à la tempête du 26 décembre 99 et rappelle que les travaux de couverture dont l'achèvement est proche sont pris en charge par l'assurance. En ce qui concerne les dégradations des murs de l'église provoquées ou aggravées du fait du mauvais état de la toiture et par les intempéries, il propose de solliciter une aide exceptionnelle du Conseil Général des Yvelines afin d'alléger les charges du budget communal, ces travaux n'étant pas remboursés par l'assurance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite une subvention exceptionnelle au plus fort taux auprès du Département pour ces travaux de renfort et ravalement évalués à 142 000 f.

DISSOLUTION DU SYNDICAT DU RU DE SENNEVILLE

Les missions du syndicat étant achevées, celui-ci est dissous de plein droit ; la répartition du solde en trésorerie et de l'actif a été décidée par délibération du comité syndical du 27 octobre ; la clé de répartition entre les communes adhérentes a été fixée au prorata de la surface en ha comprise par chaque commune dans le bassin versant.

Le montant de la trésorerie revenant à la commune de Jumeauville s'élève à 1 066,30 f. et l'actif à reprendre au budget 2001 à 10 753,46 f. pour l'article 1068 et 16 273,60 f. pour l'article 2031.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte cette répartition de la trésorerie et de l'actif.

CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE

M. le Maire donne lecture des résultats de la consultation menée par le CIG pour renégocier le contrat d'assurance groupe prévoyance du personnel. Les taux de cotisation proposés par la CNP en partenariat avec DEXIA-SOFCAP s'élèvent à 5,17% pour le personnel CNRACL, 1,17% et 2,77% pour le personnel IRCANTEC avec une franchise de 10 jours.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer le contrat d'adhésion 2001-2003, ce contrat pouvant être résilié chaque année.

De plus, M. le Maire est autorisé à signer la convention intervenant avec le CIG du fait du contrat groupe pour l'ensemble des missions nécessaires au suivi de ce contrat, précisant que le CIG sera rémunéré sur la base de 0,12% de la masse salariale.

ADHESION NOUVELLES COMMUNES AU SIVAMASA

4 nouvelles communes ont adhéré au SIVAMASA : Cravent, Maule, Montainville, Mousseau-sur-Seine.

QUESTIONS DIVERSES

● *Remplacement secrétaire de mairie* : Mme BERTHOU doit suivre une formation professionnelle obligatoire d'une durée de 3 mois étalée sur une année ; il est donc nécessaire de procéder à son remplacement. M. le Maire propose d'avoir recours au service de remplacement du CIG dont le coût horaire s'élève à 184 f., ou de recruter une secrétaire de mairie expérimentée pour ces besoins occasionnels. Cette deuxième solution est retenue à l'unanimité avec un taux de rémunération max. de 85 f./H. hors charges sur une durée de 4H/jour de remplacement.

● *Création d'une communauté de communes* : le Conseil Municipal, considérant l'échéance des prochaines élections, ne souhaite pas s'engager dans une telle démarche, bien que favorable à cette idée de groupement.

● *MISPROM* : le Conseil Municipal rappelle qu'il n'a pas souhaité signer d'accord avec le MISPROM de Mantes-la-Jolie et que, par conséquent, aucune cotisation n'est due par la commune de Jumeauville.

● *Cantine* : la société La Normande a supprimé d'office tous les plats à base de viande bovine. Depuis, le Préfet des Yvelines a communiqué aux Maires qu'il était souhaitable de réintégrer certains plats dans les cantines. M. le Maire fait part de sa réponse défavorable, aucune garantie n'étant donnée d'autre part.

● *Eau potable* : l'eau desservie à Jumeauville est de bonne qualité.



CE QU'IL FAUT SAVOIR...

PAR LES NOTAIRES DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

FISCALITE DES DONATIONS

Rappel des mesures transitoires

Les impositions au titre des donations sont à la baisse. Tant mieux !

Mais certaines dispositions vont prendre fin le 30 juin 2001.

- Quelqu'en soit le bénéficiaire (enfant, petit-enfant, neveu, concubin...) les donations bénéficient d'une réduction sur les droits à acquitter :
 - jusqu'au 30 juin 2001, cette réduction est de 50 % si le donateur est âgé de moins de 65 ans. Elle est de 30 % au-delà.
 - à compter du 1^{er} juillet 2001, la réduction de 50 % subsiste. Mais, pour pouvoir bénéficier de la réduction de 30 %, le donateur devra avoir moins de 75 ans.

L'abattement de 100.000 Frs pour les donations consenties par les grands-parents à leurs petits-enfants est toujours en vigueur ainsi que celui de 300.000 Frs, par parent, pour chaque enfant, et ceci renouvelable tous les 10 ans.

- En ce qui concerne les libéralités entre époux, l'abattement dont bénéficie le conjoint survivant est de 500.000 Frs depuis le 1^{er} janvier 2000.

Octobre 2000

Après l'approbation par le Commissaire aux Comptes et le déroulement de notre Assemblée Générale du 16 mai 2000, nous sommes en mesure de vous communiquer le montant des sommes collectées auprès de nos adhérents en 1999 et les subventions accordées aux Hôpitaux et à la Recherche. Ces subventions peuvent être versées dès à présent sur justificatif.

DONS ET COTISATIONS	4.009.688
QUETE	56.484
BOITES A 2 FRs	99.380
LEGS	1.431.872
COLLECTE DU VERRE	420.677
MANIFESTATIONS SPORTIVES	173.185
MANIFESTATIONS DIVERSES	3.403
SUBVENTIONS DIVERSES	75.694
TOTAL	6.270.383 F

CONSEIL SCIENTIFIQUE : 2.360.000 Frs

CENTRE RENÉ HUGUENIN	170 000 Frs
Dr LE DOUSSAL : Anato-mo-Cyto-Pathologie	100 000 Frs
Dr SPYRATOS : Oncobiologie	70 000 Frs
HOPITAL DE POISSY - ST GERMAIN EN LAYE	100 000 Frs
Pr GIUDICELLI : Chef de Service de Biologie Médicale	100 000 Frs
HOPITAL MIGNOT -Versailles	70 000 Frs
Dr TERRÉ : Laboratoire de Cytogénétique	70 000 Frs
INSTITUT CURIE	670 000 Frs
Dr BOYER :	150 000 Frs
Dr SAULE : Directeur de Recherche au CNRS	150 000 Frs
Dr SERVOIS : Médecin Spécialiste Département d'Imagerie Médicale	70 000 Frs
Dr STOPPA-LYONNET : Chef de Service de Génétique Oncologique	150 000 Frs
Dr THIBAUT : Radiologue Département d'Imagerie Médicale	150 000 Frs
INSTITUT FÉDÉRATIF CNRS	140 000 Frs
Dr KORNER	140 000 Frs
INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	300 000 Frs
Dr PERRICAUDET	150 000 Frs
Dr LARSEN : Directeur de Recherche CNRS	150 000 Frs
CNRS CHATENAY MALABRY	150 000 Frs
Dr RENOIR : Physiochimie, Pharmacotechnie, Biopharmacie	150 000 Frs
HOPITAL HENRI MONDOR - Créteil	500 000 Frs
Dr ROMEO : Directeur de l'INSERM	500 000 Frs
PRIX YVELINES	80 000 FRs
BOURSIERS NATIONAUX	180 000 FRs

COMMISSION DES HOPITAUX : 1.742.680 FRs

HOPITAL DE POISSY - ST GERMAIN EN LAYE	1 292 600 FRs
Dr LOBJOIT : Service Anesthésie- Réanimation	
3 pompes pour analgésie auto-contrôlée PCA/PCEA	44 500 Frs
Dr ARMENGAUD : Service Pédiatrie	
Pompe auto-contrôlée délivrant de la Morphine	22 400 Frs
Dr KRAMER : Service Radiologie	
1 Potter pendulaire pour Mammographe BC	26 800 Frs
Dr HERMANT : Service Pneumologie	
1 Pompe CADD PCA 5800 et 2 Pompes Perfusion polyvalente	28 900 Frs
Dr BOISIVON, P. GIUDICELLI :	
Microscope et système de transmission	170 000 Frs

Aide au financement du projet d'implantation du Centre semi-lourd de Radiothérapie au Centre Hospitalier de POISSY/ST GERMAIN

1 000 000 Frs

HOPITAL DE VERSAILLES**42 680 FRF****Pr CASTAIGNE : Hématologie - Oncologie**

4 Tables de nuit réfrigérées et 12 Tables de nuit standard

23 760 Frs

Dr DOLL : Hépatogastro-Entérologie

Pompe portable PCA/PCEA et Carte programme perfusion continue

18 920 Frs

HOPITAL DE MEULAN/LES MUREAUX**56 400 FRF****Dr LEROY-TERQUEM : Pneumologie - Oncologie Médicale**

2 Pompes programmables type CADDI

56 400 Frs

2 Pompes pour analgésie contrôlée

HOPITAL DE MANTES LA JOLIE**28 900 FRF****Dr KOUYODJIAN : Médecine Neuro-Pneumologie**

2 pompes PCA

28 900 Frs

CENTRE RENÉ HUGUENIN**322 100 FRF****Dr HANNOUN-LÉVI : Radiothérapie- Curiothérapie**

10 Procédures Pro-Seed

253 200 Frs

Mme BRIERE : Pharmacien

Automatisation stérilisation isolateur pour reconstitution des anticancéreux

68 900 Frs

AIDE AUX MALADES : 382.615 FRF

SECOURS FINANCIERS; NOEL AUX HOPITAUX; SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS MALADES

INFORMATION DU PUBLIC : 333.128 FRF**DÉPISTAGE - PRÉVENTION : 350 000 FRF**

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER a été reconnue par le **COMITÉ DE LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE** des Organisations Sociales et Humanitaires faisant appel à la Générosité du Public. Tous les comptes de notre Comité sont vérifiés par un Commissaire aux Comptes assermenté, Société KPMG, Le Chesnay.

LE COMITÉ DES YVELINES de LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER est habilité à recevoir des **DONATIONS ET LEGS**. Pour que le Département en bénéficie au maximum, la donation doit être faite au nom du Comité des Yvelines, 8 Rue Madame - 78000 VERSAILLES - Tél : 01 39 50 24 51

Liste des Membres du CONSEIL SCIENTIFIQUE :

Professeur GHYSDAEL (Président du Conseil Scientifique)	INSTITUT CURIE	Oncologiste Moléculaire
Docteur DUBRUJEAUD (Rapporteur)	COMITÉ DES YVELINES	
Professeur CASTAIGNE	CENTRE HOSP. DE VERSAILLES	Consultation d'Hématologie
Professeur DESPLACES	CENTRE RENÉHUGUENIN	Chef de Service de Biologie
Professeur ESCHWEGE	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	Chef du Département de Radiothérapie
Dr GESSAIN	INSTITUT PASTEUR	Unité d'Oncologie Virale
Professeur GIUDICELLI	CHI DE POISSY	Chef du Service de Biochimie
Dr DE GUNZBURG	INSTITUT CURIE	Signalisation Intracellulaire
Dr HAREL-BELLAN	CNRS	Oncogènes/Gènes Suppresseurs de Tumeurs
Docteur SAINT-PAUL		Ancien Directeur du CTS au Chesnay

Liste des Membres de la COMMISSION DES HOPITAUX :

Docteur DUBRUJEAUD (Rapporteur)	COMITÉ DES YVELINES	
Professeur MALAISE	Directeur de Recherche au CNRS	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY Laboratoire de Radiobiologie Cellulaire
Docteur SAINT-PAUL	Ancien Directeur du CTS au Chesnay	
Docteur BRUSSIEUX	COMITÉ DES YVELINES ¹²	

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :

M. et Mme DEYZAC	43, Grande Rue
M. JEHENNE et Melle VILLAIN	41, Grande Rue
M. MILLAS et Melle LAROCHE	4, rue de Goussonville
M. et Mme MONNIER-LAURENT	5, Clos des Vergers

ETAT-CIVIL

MARIAGES

MOLLIER Thierry et FRANCOIS Annick le 14 octobre 2000
Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux époux et ses remerciements pour le produit de la quête (80,10 f.) versé à la Caisse des écoles.

NAISSANCES

GALTIE Baptiste le 25 octobre 2000
Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

DECES

Mme EDWARDS Cynthia le 6 octobre 2000
Le Conseil Municipal adresse ses condoléances à sa famille.

Attention BROCANTE !

La brocante, exceptionnellement organisée cette année par JUMEAUVILLE-LOISIRS, aura lieu le 29 avril 2001, dans les rues de Jumeauville.

Le prix reste inchangé : 60 francs les 2 mètres.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant. Les chèques sont à établir à l'ordre de : Jumeauville-Loisirs.

Renseignements et inscriptions :

☎ 01 30 42 61 29

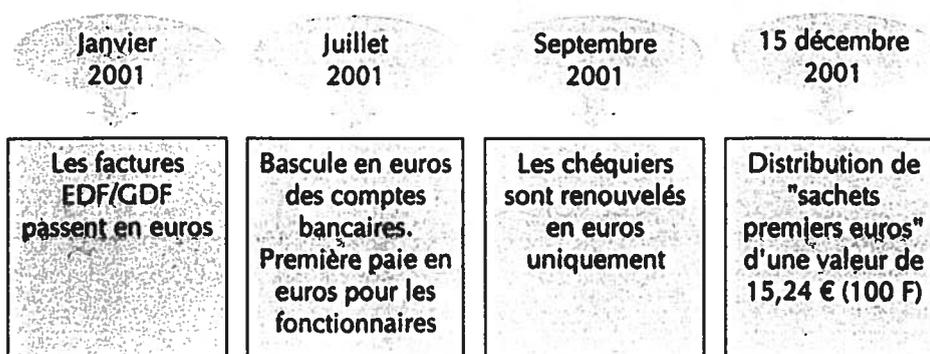
☎ 01 30 42 68 05

☎ 01 30 93 99 23

Pour réserver, inscrivez vous le plus tôt possible, avant le 25 avril.

2001, l'odyssée de l'euro !

Les principales étapes à ne pas manquer...

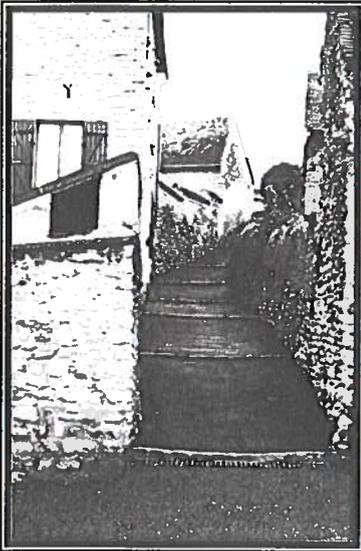
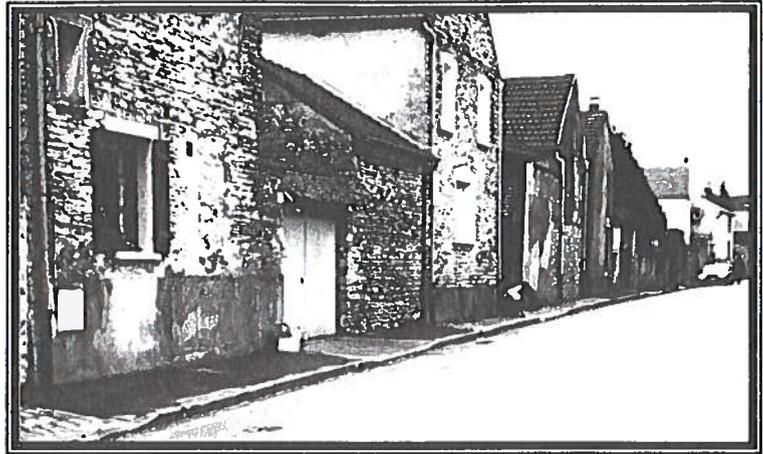


OU EN SONT NOS TRAVAUX ?

Les trottoirs sont maintenant réalisés de chaque côté de la Grande Rue. Les endroits les plus exposés aux inondations ont été recouverts d'enrobé, plus résistant que la grave-ciment.

Les deux sentes près de l'église sont également rénovées, le trottoir devant l'église fait, et des barrières de sécurité posées.

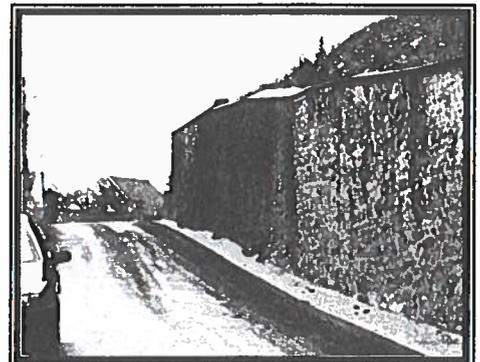
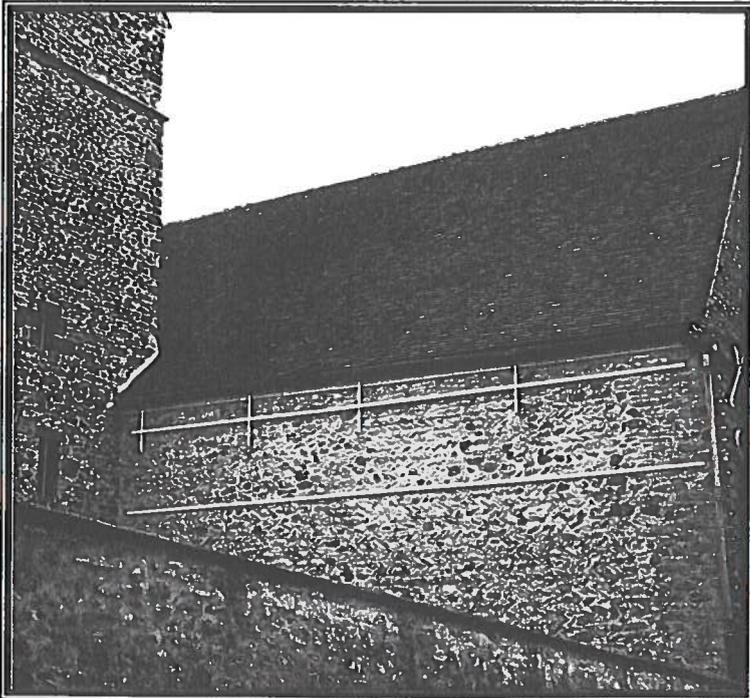
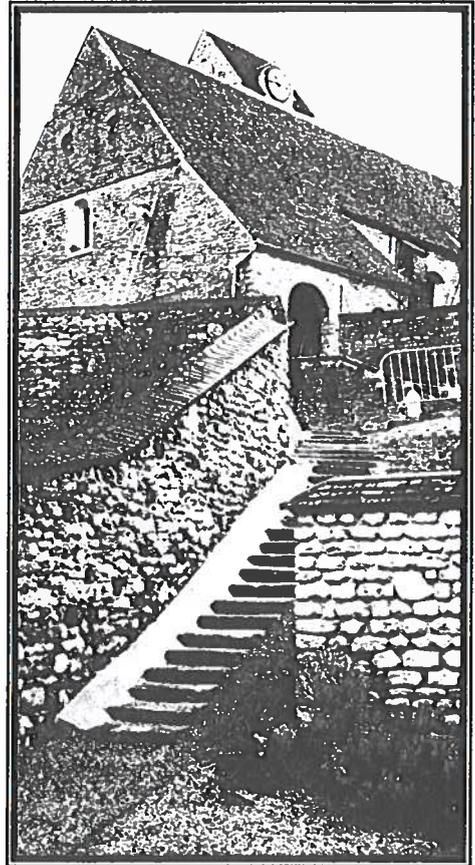
Un trottoir a été créé le long du mur du cimetière, pour sécuriser la circulation des piétons et éviter l'affouillement du mur par les eaux de ruissellement.



L'église elle-même est pratiquement terminée. Chacun peut en admirer la toiture et les murs déjà faits.

Les tirants qui permettent de solidariser le pignon avec l'ensemble de la construction sont maintenant posés. Il n'a pas été possible de les encastrer dans les murs extérieurs comme il était prévu mais ils le sont par contre à l'intérieur.

Il reste à nettoyer, et après séchage, donner un bon coup de peinture !



PETANQUE

Le 22 décembre 2000, les membres du bureau de la section pétanque se sont réunis et ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau. La composition en est maintenant :

Président : LEGAY Pascal
Secrétaire : ASSELIN Didier
Trésorier : LECOQ Michel
Membre : LANGLOIS Patricia

Le bureau adresse ses meilleurs vœux aux Jumeauvillois, et espère les retrouver nombreux lors des différents tournois.

Quelques différences dans l'organisation, notamment la création d'une carte d'adhérent, et le nombre de rencontres, qui passe à 7. La saison s'achèvera sur un grand concours qui sera réservé aux possesseurs de la carte d'adhérent. Les dates en sont :

Samedi 21 avril
Dimanche 13 mai
Samedi 19 mai
Samedi 9 juin
Dimanche 1^{er} juillet
Samedi 7 juillet
Dimanche 9 septembre (réservé adhérents)

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Pascal LEGAY ☎ 01 30 42 68 52
Didier ASSELIN ☎ 01 30 93 94 32

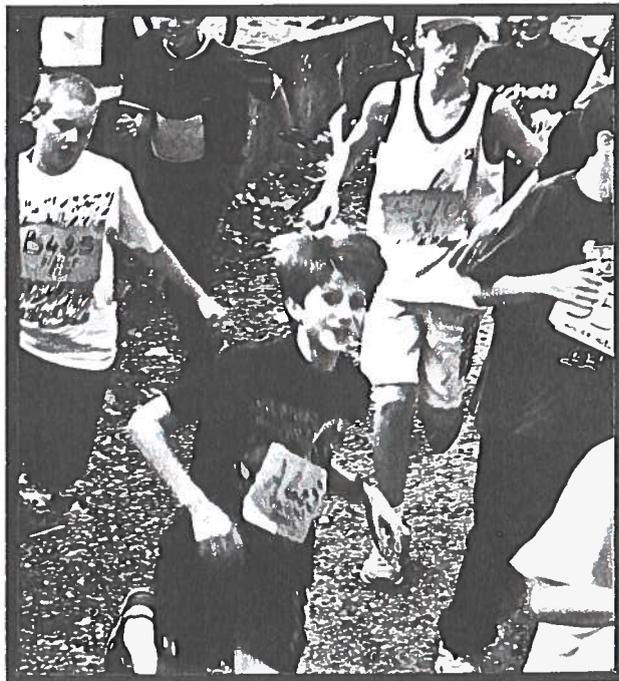
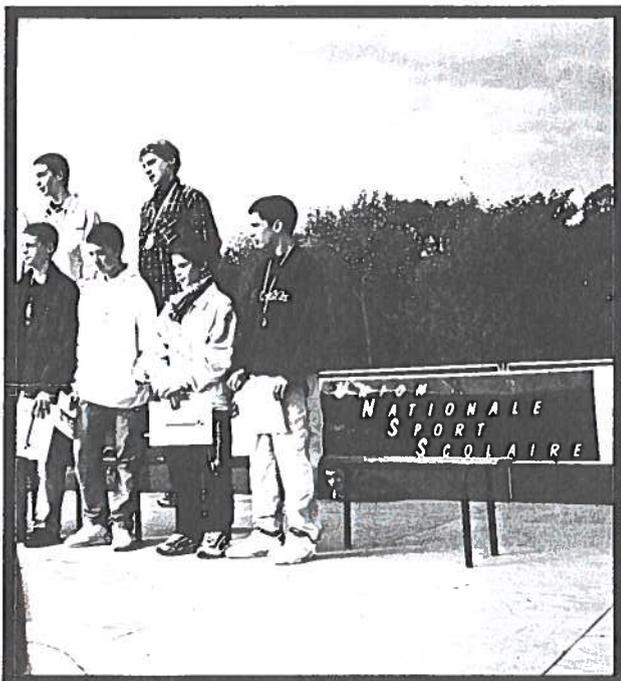


Le nouveau bureau : de g. à d. : Didier ASSELIN, Pascal LEGAY, Michel LECOQ

CROSS DU COLLEGE

Comme tous les ans à l'automne, nos collégiens à Maule on couru le "cross du collège". Une distance de 2 km pour les sixièmes et cinquièmes, 3km800 pour les quatrièmes et troisièmes. Une épreuve qui demande pour tous du courage et de la volonté.

Cette année encore, de jeunes Jumeauvillois se sont distingués : s'ils n'ont pas compté de vainqueurs comme les autres fois, le résultat d'ensemble est très honorable. En effet, chez les troisièmes garçons, Antoine THOME et Jordan CAMARD sont respectivement 7^{ème} et 10^{ème}. Quant aux cinquièmes, les 2^{ème} place de Jonathan FEVRE, et la 11^{ème} d'Anne-Sophie LAVRARD montrent qu'il faudra compter avec eux à l'avenir !



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE JUMEAUVILLE LOISIRS TENUE LE
MARDI 23 JANVIER 2001 A 20H30 DANS LA SALLE DE LA MAIRIE

Conformément aux statuts de Jumeauville-Loisirs, l'Assemblée Générale Ordinaire a été déclarée ouverte par le Président en présence de 18 adhérents disposant de 10 pouvoirs, soit plus du quart des 68 adhérents susceptibles de participer aux votes, comme imposé par les statuts de l'association.

Lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 25 janvier 2000.

LE PRESIDENT

Après avoir remercié les personnes présentes, le Président tient à féliciter tous les responsables de sections, les adhérentes et les adhérents pour le travail et l'organisation. ; ce qui a permis le bon déroulement des cours de gym, de tennis de dessin, de peinture, des concours de pétanque et des tournois de tennis ainsi que les sorties VTT et les marches.

Lors du printemps 2000, Jumeauville-Loisirs a été amplement représenté par l'œuvre des Arts Jumeauvillois qui, espère-t-on, restera à la Mairie en souvenir, la parade de la gymnastique ainsi que le concours de photos organisé par le V T T, et le don de la pétanque.

Jumeauville-Loisirs remercie la Mairie pour la subvention 2000 et espère la même pour 2001.

Les travaux pour le tennis, qui ont été demandés à plusieurs reprises, ont commencé avec, dans un premier temps, le démoussage, les tendeurs du grillage et la remise en état du court.

Il a été de nouveau proposé par le Conseil Général des places pour aller voir des matches de football. Des félicitations sont faites à toutes celles et à tous ceux qui ont fait le premier Paris-Mantes du millénaire et bon courage à ceux qui le font cette année.

Bienvenue aux nouvelles et aux nouveaux adhérents qui sont de récents Jumeauvillois et surtout un grand merci à celles et à ceux qui ont pris des postes au sein des différentes sections, merci aussi à ceux qui ont cédé leur place pour le travail accompli.

Félicitations aussi à la secrétaire, au trésorier et au trésorier adjoint de Jumeauville-Loisirs pour le travail qu'ils effectuent et qui permet le bon fonctionnement de l'association.

La parole est donnée à chaque président de section.

GYMNASTIQUE

Madame Drouin, la présidente, nous informe de la création d'un cours supplémentaire, le lundi soir, avec l'utilisation des steps.

Le montant de la cotisation est de 400 F annuel pour une heure et de 600 F pour les deux heures. Lors de l'assemblée générale. du 18 janvier 2001, 18 des 28 adhérentes étaient présentes. Madame Sandrine Benoit est la nouvelle trésorière.

Les cotisations de l'année couvrent les frais du salaire, des charges et des licences, mais il serait apprécié une subvention d'environ 1 500 F pour l'achat de matériel (des petits ballons, des huitis courbés)

Le dîner de fin d'année aura lieu au mois de juin.

PETANQUE

Monsieur Legay, président de la section pétanque, remercie Monsieur et Madame Soubiran pour l'aide et le travail fourni, et nous informe d'une modification du bureau. Monsieur Asselin est secrétaire.

La section envisage d'organiser sept concours en instaurant une carte d'adhérent qui permettra de participer à un grand concours final le 9 septembre 2001.

Les bénéfices du tournoi du mois de septembre ont été versés pour le Téléthon.

V T T

La section nous informe que le bureau n'est pas modifié, mais que devant le faible nombre de participants, et en l'absence de réponse au questionnaire paru dans le bulletin municipal, l'activité sommeille jusqu'au printemps.

ARTS JUMEAUVILLOIS

En l'absence de la Présidente, Monsieur Tonin nous dit que la composition du bureau est inchangée.

Les tarifs restent identiques, 11 adhérents fidèles suivent les cours très régulièrement, car près de 73% sont là à chaque séance et progressent bien.

En 2000, la section a engagé de grosses dépenses pour le tableau offert à la mairie lors du « Printemps 2000 »

Les projets pour 2001 sont une exposition, au moment de la brocante en avril.

TENNIS

Monsieur Veillard nous précise que 33 adhérents sont inscrits pour l'instant.

Plusieurs tournois ont eu lieu cette année :

- Tennis barbecue pique-nique
- Tournoi interne du village.
- Tournoi inter-villages.

Jumeauville organisera à l'automne le tournoi inter-villages.

Les cours pour les adultes n'ont pas été reconduits cette année.

Huit enfants participent aux cours et quelques-uns ont fait un tournoi dans le département . Il faudrait demander à l'instituteur de faire un peu de publicité auprès des enfants de l'école pour une plus grande fréquentation de cette activité. Le court est disponible pour l'école un après-midi par semaine.

Au cours de l'assemblée générale tenue en novembre, Messieurs Chabrilat et Vidal ont démissionné, Monsieur Grenouilleau est le nouveau secrétaire.

De nouvelles inscriptions auront lieu au printemps avec les beaux jours...

LE TRESORIER GENERAL

Est d'accord avec les comptes des trésoriers des différentes sections.

Chaque section a en caisse	Les Arts Jumeauvillois	3510.30F
	Gymnastique	3423.68F
	VTT	557.33F
	Pétanque	7690.52F
	Tennis	7057.63F
	Frais généraux	5848.73F

Il y a au total en caisse des sections et du fonctionnement : 28 088.19 Francs

Aucune remarque n'étant formulée, le rapport d'activité et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames Arenas, Massy et Vidal sont les membres sortants, elles se représentent, et sont élues à l'unanimité.

Le conseil d'administration et la composition du bureau directeur restent inchangés.

QUESTIONS DIVERSES

L'exposition de peinture, la brocante organisée exceptionnellement, cette année par Jumeauville-Loisirs, auront lieu le 29 avril 2001, la fête foraine quant à elle restera jusqu'au premier mai

Madame Nicolas demande s'il y a une possibilité d'avoir une salle de gymnastique plus grande ?

Monsieur Veillard signale des trous dans le grillage du tennis. Le président de Jumeauville-Loisirs répond que ce passage a déjà été rebouché et que des jeunes utilisent cet accès pour venir jouer gratuitement sur le court.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés le Président remercie une nouvelle fois les participants à cette assemblée et les invite à partager le verre de l'amitié et la galette des rois.



LA SORTIE DE NOS AINES.

Par un beau dimanche de septembre, une quarantaine de personnes prirent le car en direction de la Touraine.

Après un arrêt dans une cafétéria de l'autoroute où un copieux petit déjeuner nous fut offert, nous repartîmes en direction de Vouvray.

Une visite des caves était organisée et pour réjouir les palais desséchés une dégustation des divers crus nous fut servie.



Midi, c'était l'heure de l'embarquement pour le déjeuner croisière sur le Cher, très agréable et confortable car le bateau était climatisé. Impressionnant le passage sous les voûtes du château de Chenonceau, heureusement le capitaine savait bien manoeuvrer.



Pour terminer la journée, visite de la ville d'Amboise. Certains d'entre nous s'étaient installés aux terrasses des cafés, d'autres en profitèrent pour visiter le musée des automates.

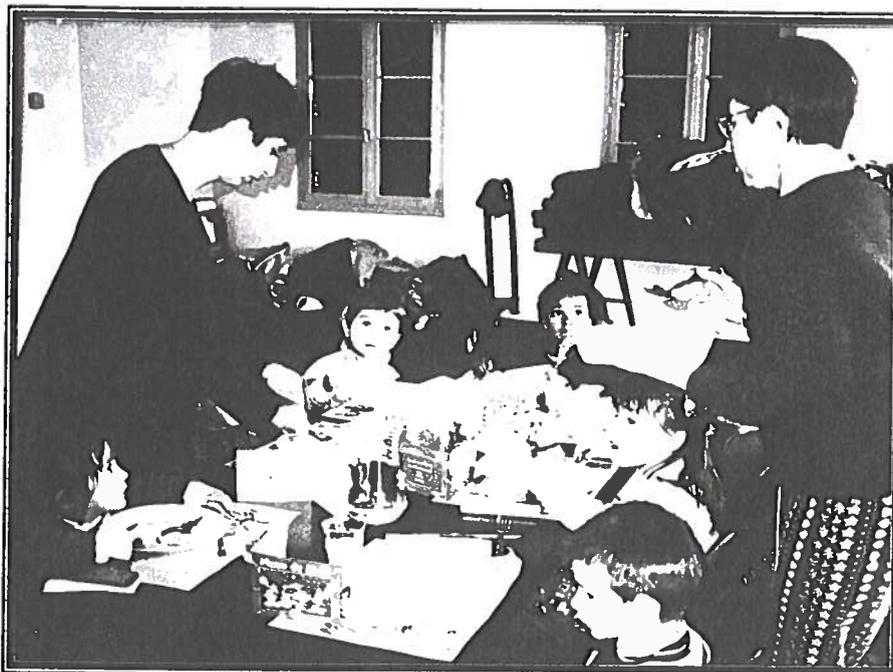
De retour à Jumeauville en début de soirée, nous étions un peu fatigués mais heureux de ce dimanche inhabituel.

UN TRIMESTRE... A JUMEAUVILLE

Ce trimestre a bien débuté le 10 septembre par le repas-croisière des anciens sur le Cher.

Le 11 novembre, les Jumeauvillois rendaient hommage à leurs aînés "morts pour la France", cérémonie suivie d'un pot d'amitié à la salle des fêtes où étaient également accueillis les "nouveaux Jumeauvillois".

Le 2 décembre, la traditionnelle soirée de Jumeauville-Loisirs, qui était bien partie, voyait tout gâché par la pluie orageuse, qui, une fois de



plus, a occasionné moult dégâts chez plusieurs habitants.

Le 16 décembre, les enfants de l'école ont été gâtés par le Père Noël, au pied du sapin, dressé pour la circonstance dans la salle des fêtes.

Le repas de Noël des enfants, lui, s'est déroulé le 21 décembre. Tous ont admiré le sciage de bûche par Michel.



Le 13 janvier, M. SEIGE présentait ses vœux aux administrés, parmi nombre d'entre eux, et en présence de M. Dominique BRAYE, sénateur, de M. Pierre AMOUROUX, vice-président du Conseil Général, et plusieurs maires des environs.



*Cette nuit de la Saint Sylvestre
Tout le monde s 'apprête
Pour l 'arrivée du siècle
Et se met en quête .*

*Dans le silence apprêté
Que rien ne vient troubler
le coq , du haut de son clocher
Sort de son immobilité .*

*Comme toutes les années
A l 'insu de l 'humanité
Il se prépare à célébrer
L 'arrivée de la nouvelle année .*

*Quand elle arrive et que l 'autre fuit
Il tourne le chef vers la Maladrerie
Puis l 'oriente vers son pendant , le Logis
Ensuite fait sa révérence à Bois Henry .*

*Enfin ,volte face, s'incline devant les Noues
Puis ,lentement , il allonge le cou
Un moment passe et tout d 'un coup
Sa voix enfle et se fait entendre partout .*

*Bonne Année , Bonne Année !
A tous les champs , à tous les prés !
Depuis le fond de Boisset
De la Blanche Epine à la Chaussée !!!*

*Bonne Année , Bonne Année !
Pas trop d 'humidité
Pour les blés semés
Et pour l ' herbe à faucher !*

*Nouvel An , Nouvel An !
Pour tous les champs
Ainsi qu ' à tous vos occupants
Petits et grands !*

*Et du fond de l 'horizon
De Brouillard aux Beurons
Des Closeaux aux Bricons
C 'est une volée de répons .*

*Bonne Année à toi aussi
Ainsi qu ' à tous nos amis
Qu 'ils soient dans leurs nids
Ou qu 'ils se terrent par ici !!*

F. Massy

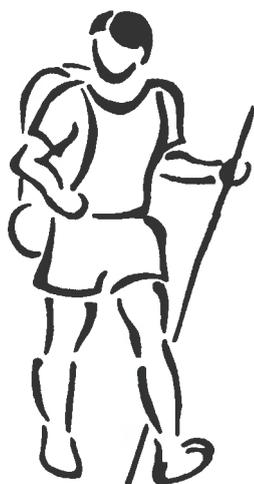
PARIS-MANTES

Beau temps , mer belle . C'est ce que devait se dire chaque participant du 66° Paris Mantes en cette nuit du 28 janvier . Le premier du troisième millénaire qui renouait avec l' affluence record des années précédentes , environ 3200 personnes .

Les impressions ont été diverses . Il ne fallait surtout pas céder à l'euphorie du départ , accélérer comme un fou puis au bout de quelques kilomètres se laisser dépasser sans résistance . Au fil des kilomètres les pensées du marcheur solitaire s'accélérent puis ralentissent au rythme de la marche . Tiens ! nous sommes déjà là ! On marche bien ! Puis un peu plus tard : seulement ici ? Mais on ne finira pas dans les temps . Et celui-là , quand est-ce qu'il m'a doublé ? Encore lui ? Mais où l'ai-je doublé ? Et cette côte qui n'en finit pas Tiens ? encore un ravitaillement assuré par le Comité d' Entreprise de , décidément ,ils ont mis le paquet pour leurs petits gars Et les gens de l'encadrement , on est bien contents de les voir : "Faites attention , il y a beaucoup de boue.....". SPLASH! Trop tard, le concurrent devant vient de faire un magnifique plat ventre , finalement il prend le parti d'en rire

Attention à la descente ! Même si elle aide à accélérer le rythme , les genoux en prennent un coup , et attention aux glissades Plus loin , les officiels indiquent la distance qu'il reste à parcourir . "Courage , plus que trois kilomètres avant la rue de Lorraine , plus que huit cents Mais que c'est long !..... C'est pas des pas de fourmi, c'est des pas de géant !!! Ah! Qu'ils étaient fringants les participants au moment du départ , qui avec un déguisement , qui avec tout son matériel qui ne lui servira à rien , qui en short et en maillot de corps..... Et qu'ils étaient différents en arrivant au port : certains étaient cassés , les déguisements boueux , les jambes flageolantes et les pieds meurtris . Les portables n'ont pas arrêté de sonner . " T'es où ? et les autres ?.... Moi je suis à d'accord je ralentis et je vous attend . " ou bien " Allo ? je suis à Jumeauville , t'es où ? T'es déjà arrivé ? C'est pas possible T'as fais du stop ou t'as couru Arrête tes bobards , ça me coupe les jambes ..."

Finalement , le portique gonflable apparaît au bout de la rue de Lorraine , la délivrance est proche , la fierté de l'avoir fait enfler en soi , plus que cent mètres , plus que cinquante , plus que



SORTIE V.T.T.

Le Bulletin de Jumeauville vient d'inventer un nouveau concept en matière de presse écrite : *le différé* . Après le texte du bulletin du mois de septembre , voici les photos qui allaient avec . Elles n'avaient pas été diffusées par manque de place . Afin de rafraîchir les mémoires , voici un extrait du texte

Le 3 septembre , la section VTT a organisé conjointement avec l' UCM une course pour les enfants âgés de 8 à 13 ans . Une quarantaine d'entre eux sont venus de Maule , d' Epône et de Mézières , de Jumeauville . Parmi les enfants de Jumeauville on comptait : Yohann Varnajot , Timothé et Jonathan Fèvre , Charline Roussel , Mickaël André, Josselin Maillard et JérémY.....

Les vainqueurs furent Yohann et Charline , mais tous les enfants reçurent une récompense .



Le Comité de Rédaction dit "Au revoir!" à ses lecteurs . En effet , c'est le dernier bulletin qu'il était chargé de réaliser . Le Comité espère qu'il a rempli le rôle qu'il s'était assigné, à savoir : vous informer sur tous les aspects de la vie du village , vous donner des informations à propos de la vie courante , vous donner envie de participer à la vie de la communauté , vous distraire .

Le choix des urnes , les 11 et 18 mars prochain déterminera un nouveau Conseil Municipal . C'est au sein de celui-ci que naîtra un nouveau Comité de Rédaction qui sera chargé d'élaborer un nouveau Bulletin dont le contenu, la périodicité, la forme ne sont , évidemment , pas encore définis .

